

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

La maire de la commune de MARDIÉ

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique unique, prescrite par arrêté préfectoral du 18 janvier 2022 :

- préalable à la déclaration d'utilité publique des opérations nécessaires à l'aménagement de la seconde phase opérationnelle du périmètre ferme de la zone d'aménagement concerté du Clos de l'Aumône sur le territoire de la commune de MARDIÉ ;
- préalable à la cessibilité des terrains, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (parcellaire) ;

a été publié par voie d'affiche(s) 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique (soit le 27 janvier 2022 au plus tard) et pendant toute sa durée (soit jusqu'au 12 mars 2022 inclus), à la mairie de sa commune ainsi que dans les lieux publics, tous endroits où l'attention des intéressés peut être facilement attirée.

Fait à MARDIÉ, le ⁽¹⁾ 14/3/2022

(Sceau de la mairie)

LA MAIRE,

Le Maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



VU LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR,

⁽¹⁾ La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 12 mars 2022.

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

La maire de la commune de MARDIÉ

CERTIFIE que l'avis annonçant l'enquête publique unique, prescrite par arrêté préfectoral du 18 janvier 2022 :

- préalable à la déclaration d'utilité publique des opérations nécessaires à l'aménagement de la seconde phase opérationnelle du périmètre ferme de la zone d'aménagement concerté du Clos de l'Aumône sur le territoire de la commune de MARDIÉ ;
- préalable à la cessibilité des terrains, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (parcellaire) ;

a été publié par voie d'affiche(s) 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique (soit le 27 janvier 2022 au plus tard) et pendant toute sa durée (soit jusqu'au 12 mars 2022 inclus), aux abords du site de la ZAC du Clos de l'Aumône de façon à ce qu'elle(s) soi(en)t visible(s) et lisible(s) de la ou, s'il y a lieu, des voies publiques.

Fait à MARDIÉ, le ⁽¹⁾ 14/01/2022

(Sceau de la mairie)

LA MAIRE,

Le Maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



VU LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR,

⁽¹⁾ La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 12 mars 2022.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE
des notifications du dépôt des dossiers d'enquête en mairie de MARDIÉ
aux propriétaires qui n'ont pu être joints
(accusés de réception des lettres recommandées retournées non signés)

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

- préalable à la déclaration d'utilité publique des opérations nécessaires à l'aménagement de la seconde phase opérationnelle du périmètre ferme de la zone d'aménagement concerté du Clos de l'Aumône sur le territoire de la commune de MARDIÉ ;
- préalable à la cessibilité des terrains, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (parcellaire).

La maire de MARDIÉ certifie que les notifications du dépôt des dossiers d'enquête en mairie de MARDIÉ adressées à :

- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,
- Mr ou Mme....., propriétaire de la parcelle cadastrée.....,

*Voie
tableau
à joint*

ont été affichées en mairie de MARDIÉ du au inclus.

Fait à MARDIÉ, le ⁽¹⁾ *14/03/2022*

(Sceau de la mairie)

LA MAIRE,
Le Maire,
Clémentine CAULLETEAU-CRUCY

VU LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR,



⁽¹⁾ La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 12 mars 2022.

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DES OPERATIONS NECESSAIRES A L'AMENAGEMENT DE LA SECONDE PHASE OPERATIONNELLE DU PERIMETRE FERME DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)
DU CLOS DE LAUMONE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MARDIÉ

Société	Titre	Nom	Prénom	Adresse	Code postal et ville	Parcelle 1 :	Surface totale	Emprise concernée par l'enquête parcelaire	N° ordre dans l'enquête parcelaire	Parcelle 2 :	Surface totale2	Emprise concernée par l'enquête parcelaire3	N° ordre dans l'enquête parcelaire 4	Parcelle 3 :	Surface totale3	Emprise concernée par l'enquête parcelaire6	N° ordre dans l'enquête parcelaire 7	N° recommandé	Repartir
Société Civile	Monsieur	HUSSON	Daniel	670 Les Epissées	45760 BOIGNY-SUR-BIONNE	AM 305	17 m²	17 m²	1	AM 304	188 m²	188 m²	2		2C.161.167.0537.1				
Immobilier LE SAPIN	Monsieur	CAILLARD	Jacky	20, rue du Maréchal Leclerc	45110 CHATEAUNEUF-SUR-COIRI	AM 376	297 m²	297 m²	25	AM 211	372 m²	372 m²	26	AM 373	133 m²	133 m²	27	2C.161.167.0513.5	Non rem
Immobilier DU	Monsieur	BARON	Tony	3, rue de la Lionne	45000 ORLÉANS	AM 578	581 m²	581 m²	22	AM 577	179 m²	179 m²	23	AM 573	31 m²	31 m²	24	1A.171.355.2485.1	Non rem
	Monsieur	FARGES	Guillaume	6, rue Croix de la Pucelle	45100 ORLÉANS	AM 578	581 m²	581 m²	22	AM 577	179 m²	179 m²	23	AM 573	31 m²	31 m²	24	2C.161.167.0503.6	Non rem
	Monsieur	DUBOIS	Jean	13, rue Saint-Denis	31400 TOULOUSE	ZN 105	420 m²	420 m²	20										Non rem
	Madame	DESBROSSES	Michelle	73, rue Maurice Robillard	45430 MARDIÉ	ZN 106	1.750 m²	1.750 m²	21										Non rem
	Monsieur	ROUX	Eugène	Rue de la Charpentierie	45430 CHECY	ZN 58	410 m²	410 m²	13										27/01/20.
	Monsieur	SAILLEAU	Gaston	131, rue Eugène Farnault	45430 MARDIÉ	ZN 59	1.990 m²	1.990 m²	14										Non rem
	Madame	SIROT	Paulette	131, rue Eugène Farnault	45430 MARDIÉ	ZN 59	1.990 m²	1.990 m²	14										Non rem
	Monsieur	ALLARD	Jean-François	85, chemin de la Croix du Cochet	75200 GILLY-SUR-ISERE	ZN 60	4.210 m²	4.210 m²	15										Non rem
	Monsieur	ALLARD	Patrick	220, rue des Basroches	45430 MARDIÉ	ZN 60	4.210 m²	4.210 m²	15										Non rem
	Madame	BOILLON	Sylvie	360, rue des Moulins	45430 MARDIÉ	ZN 61	2.230 m²	2.230 m²	16										08/02/20
	Monsieur	PILLETTE	Louis	19, rue Méricault Destouches	37000 TOURS	ZN 62	1.070 m²	1.070 m²	17										mail le 27/01/20
	Monsieur	PILLETTE	Mathéo	91, avenue Léonard de Vinci	37400 AMBOISE	ZN 62	1.070 m²	1.070 m²	17										Non rem
	Madame	GOUERRE	Juliette	7, rue Rouget de L'isle	37400 AMBOISE	ZN 62	1.070 m²	1.070 m²	17										Non rem
	Monsieur	GOUERRE	Thibaut	52, rue Toussaint Louverture	37390 NOTRE-DAME-DOÉ	ZN 62	1.070 m²	1.070 m²	17										02/02/20
	Madame	PILLETTE	Fabienne	443, rue de la Libération	45240 LA FERTE SAINT-AUBIN	ZN 62	1.070 m²	1.070 m²	17										02/02/20
	Madame	DAUBIGNY	Colette	Monsieugoux	24450 SAINT-PIERRE-DE-FRUGIE	ZN 64	3.640 m²	3.640 m²	19										31/01/20
	Madame	DEVAUD	Paulette	12, avenue de la Procession	45190 BEAUGENCY	ZN 86	996 m²	996 m²	3										Non rem
	Monsieur	SAUVAGEOT-FEJ Thérèse	Bernard	12, avenue de la Procession	45190 BEAUGENCY	ZN 86	996 m²	996 m²	3										Non rem
	Madame	SAUVAGEOT-FEJ Thérèse	Thérèse	114, Le Lauret	47120 DURAS	ZN 86	996 m²	996 m²	3										03/02/20
	Monsieur	LADRIERE	Patrick	3, rue de la République	26100 ROMANS-SUR-ISENE	ZN 87	1.400 m²	1.400 m²	4										27/01/20
	Madame	LADRIERE	Sylvie	4, route de Rumont	77760 FROMONT	ZN 87	1.400 m²	1.400 m²	4										Non rem
	Monsieur	RADOUBE	Hervé	Fresnay Les Chaumes	45300 PITHIVIERS-LE-VEIL	ZN 89	1.720 m²	1.720 m²	5										26/01/20
	Madame	BEAULIEU	Elisabeth	26, rue de l'arbre sec	77300 FONTAINEBLEAU	ZN 90	2.550 m²	2.550 m²	6	ZN 119	1.991 m²	1.991 m²	7	ZN 63	2.320 m²	2.320 m²	18	2C.161.167.0531.9	Non rem
	Monsieur	ROUSSEAU	Bernard	76, rue des Basroches	45430 MARDIÉ	ZN 94	3.420 m²	3.420 m²	8										02/02/20
	Madame	ROUSSEAU	Ginette	125, rue de Chatre	45130 HUISSEAU-SUR-MAUVES	ZN 94	3.420 m²	3.420 m²	8										04/02/20
	Madame	FRANÇOIS	Gisèle	Résidence La Cigogne - Apt 108	45100 ORLÉANS	ZN 96	910 m²	910 m²	12										Non rem
	Madame	ROUSSEAU	Jeanine	52, rue de la petite levée	45430 BOU	ZN 98	5.320 m²	5.320 m²	10	ZN 97	450 m²	450 m²	11						03/02/20
	Monsieur	ROBERT	Jacques	7, route de la Chanelle	45530 SEICHEBRIÈRES	ZN 99	750 m²	750 m²	9										Non rem

les notifications individuelles sont disponibles en Mairie auprès du service urbanisme

**CERTIFICAT CONSTATANT LE DEPÔT EN MAIRIE DU DOSSIER
D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

- préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) des opérations nécessaires à l'aménagement de la seconde phase opérationnelle du périmètre ferme de la zone d'aménagement concerté du Clos de l'Aumône sur le territoire de la commune de MARDIÉ ;
- préalable à la cessibilité des terrains, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (parcellaire).

La maire de la commune de MARDIÉ

CERTIFIE que les pièces composant les dossiers relatif à l'enquête publique unique, prescrite par arrêté préfectoral du 18 janvier 2022 :

- préalable à la déclaration d'utilité publique des opérations nécessaires à l'aménagement de la seconde phase opérationnelle du périmètre ferme de la zone d'aménagement concerté du Clos de l'Aumône sur le territoire de la commune de MARDIÉ ;
 - préalable à la cessibilité des terrains, en vue de l'identification des parcelles, de la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et autres intéressés (parcellaire) ;
- ont été déposées à la mairie de MARDIÉ et, après publication régulière, sont restées à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit du 11 février au 12 mars 2022 inclus.

Fait à MARDIÉ, le² (1) 14/03/2022

(Sceau de la mairie)

LA MAIRE,
Le Maire,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY



VU LE COMMISSAIRE ENQUETEUR,

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the Commissioner.

(1) La date d'établissement de ce certificat doit être au plus tôt celle de la clôture de l'enquête publique, soit le 12 mars 2022.

